MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-498-16

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2017-498-16

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 18 mai 2022, le Conseil municipal a adopté le **premier projet de règlement n° 2017-498-16**, amendant le Règlement de zonage numéro 2017-498, visant à ne plus permettre le développement sous forme de projet intégré dans les zones I-03, REC-02, REC-04, REC-05, REC-06, REC-08, REC-13, H-05, H-06, H-09, H-11, H-12, H-13, H-15, H-16, H-29, H-30, H-32, H-33, H-35, H-41, H-45, H-55, H-56, H-67, H-79 et H-80 du plan de zonage.

Ce projet de règlement vise également à limiter à un (1), le nombre de développement sous forme de projet intégré dans les zones H-22, H-53 et H-69 du plan de zonage.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **15 juin 2022, à 18h00,** au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. Cette assemblée a pour objet d'informer et d'entendre la population sur les modifications proposées au règlement de zonage numéro 2017-498, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1).

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée publique de consultation pourront également y assister par visioconférence au lien suivant :
https://us06web.zoom.us/j/83135098616?pwd=akFEMWJEK2FiWmkvb09WeGU0ZjBYUT09

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un conseiller désigné expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de l'Hôtel de Ville, au 3488, route Principale à Wentworth-Nord aux heures régulières d'ouverture et sur le site web de la Municipalité.

Le projet de règlement numéro 2017-498-16 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 1er jour du mois de juin 2022.

Jean-François René
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 1er jour du mois de juin 2022.

Jean-François René
Directeur général et greffier-trésorier par intérim